

Lettre d'infos n°15

Circonscription CHAMALIERES

Jeudi 12 janvier 2023

Mesdames les directrices, Messieurs les directeurs,
Mesdames les enseignantes, Messieurs les enseignants,
Mesdames les membres du RASED,

Les documents relatifs à la lettre d'information de la circonscription sont disponibles sur le site de la circonscription et accessibles directement via des liens.

Je vous remercie de bien vouloir transmettre la lettre à tous les personnels rattachés à votre école.
Pour rappel, vous trouverez toutes les lettres d'infos et toutes informations administratives et pédagogiques utiles à votre quotidien sur le site de la circonscription. Visitez ce site régulièrement car des documents (aide au pilotage de la classe, formulaires, carrière, prêt de matériel, ...) y sont déposés très fréquemment : <https://mediascol.ac-clermont.fr/ien-chamalières/>

Marie Gabrielle VACHETTE



Inspectrice de la circonscription de Chamalières

Sommaire

DIRECTEUR

- 1-Circulaire rectificative : Forfait Mobilités Durables
- 2-Urgent – EPS – Report des sessions agréments SKI
- 3-Actualités de votre OCCE 63 - semaine du 9 au 13 janvier

CARRIERE

- 1-Circulaire allègement de service - DSDEN 63 - Année scolaire 2023-2024

PEDAGOGIQUE

- 1-Ouverture des inscriptions Semaine de la presse 2023
- 2-Concours de nouvelles de l'académie de Clermont-Ferrand
- 3-Appel à projet-Fonds de dotation Paris 2024

1-Circulaire modificative : Forfait Mobilités Durables

Pour faire suite à la parution du décret 2022-1562 du 13 décembre 2022 modifiant le décret 2020-543 du 9 mai 2020 relatif au versement du Forfait Mobilités Durables, les modalités de versement du Forfait Mobilités Durables ont évolué. C'est pourquoi vous trouverez en suivant le lien : <https://cirrus.ac-clermont.fr/nextcloud/s/gZLr8j7fL2xWfcZ> la **circulaire modificative** relative au « forfait mobilités durables » ainsi qu'un nouveau formulaire de demande.

A noter qu'à titre dérogatoire et compte tenu de la date de publication des textes modificatifs, les formulaires de déclaration déposés jusqu'au **31/01/2023** pourront être pris en compte.

Le paiement du forfait mobilité durable n'interviendra pas sur paie de janvier mais au plus tard en mars 2023.

Ces informations seront également publiées sur SELIA.

Je vous précise que pour les agents ayant déjà déposé une demande de remboursement au titre de l'année 2022 et notamment à l'aide de l'ancien formulaire avant le 31.12.2022, **il est inutile d'adresser une nouvelle demande.**

Il s'agit d'un complément de campagne FMD visant à prendre en compte les agents auparavant non éligibles mais qui le deviennent du fait d'une part, de l'abaissement de seuil du nombre minimal de jours d'usage de **30 jours** sur une année civile au lieu de 100 jours fixés précédemment et d'autre part, de la possibilité d'utiliser à compter du 1^{er} septembre 2022 d'autres modes de transport en plus des modes de transport déjà ouverts depuis l'instauration du dispositif.

Enfin, les règles de cumul du FMD avec le remboursement partiel des titres de transport instauré par le décret 2010-676 du 21 juin 2010 évoluent.

2-Urgent – EPS – Report des sessions d'agréments SKI

La neige est revenue. Les dates reports et les informations sont dans le document que vous trouverez en suivant le lien : <https://cirrus.ac-clermont.fr/nextcloud/s/HGHJStF8P8Rpf7j>

Attention, la date limite pour communiquer les inscriptions a été fixée à **lundi 16 janvier midi.**

Le tableau à compléter et l'adresse mail à utiliser pour le transmettre sont dans le document mentionné ci-dessus. Séverine MEISSONNIER vous remercie de bien vouloir la mettre en copie du mail lors de votre inscription et se tient à votre disposition si vous avez des questions.

3-Actualités de votre OCCE 63 - semaine du 9 au 13 janvier

Voici ensuite les informations relatives à l'actualité de la semaine de l'OCCE 63 :

- **Pour les enseignants de tous cycles :**
 - **Journée Poésie** : Vous souhaitez découvrir la poésie sous un jour nouveau ? Sortir de vos pratiques habituelles de lecture/copie/illustration/récitation ? Cette journée de formation est faite pour vous ! Elle aura lieu le **mercredi 1er février, à Brioude** (lieu à confirmer). Nous accueillerons Albane Gellé, poète. Il est possible de participer à la journée ou à la demi-journée.

Repas sur place possible : **inscription avant le 13 janvier**.

Informations et inscription sur [notre site](#). Ou en suivant le lien : <https://cirrus.ac-clermont.fr/nextcloud/s/GZoNp2A6XcjoAKk>

- **Réunion départementale du groupe Freinet et Assemblée générale** : Ce **samedi 14 janvier, de 9H à 13H30, à l'école de Bort l'Etang**. Le travail portera sur la thématique "Démarrer en pédagogie Freinet et le texte libre".

Informations par mail : laurent.perrot18@wanadoo.fr

Pour les enseignants du premier degré :

- **Spectacle "Tip tap ton corps"** : Il reste une cinquantaine de places pour ce spectacle de la compagnie Zumaya Verde, connue de nos anciennes classes "EKP", le 7 mars prochain.

- **Pour les enseignants des cycles 3 et 4 :**

- **Projet national "Porté disparu"** : Il est encore possible de s'inscrire à ce projet, qui aborde la question de la prévention de la biodiversité à partir d'une enquête coopérative en classe.

Découvrez ce projet, les ressources associées et la liste des webinaires prévus sur [la page dédiée du site national](#) de l'OCCE.

CARRIERE

1-Circulaire allègement de service - DSDEN 63 - Année scolaire 2023-2024

La circulaire départementale concernant les demandes d'allègement de service (nouvelles demandes ou renouvellements) pour l'année scolaire 2023-2024 est en ligne.

Vous trouverez toutes les informations sur le site de la DSDEN du Puy-de-Dôme en cliquant sur le lien ci-dessous :

https://selia.ac-clermont.fr/jcms/jcms/jcmsprod1_2927081/1er-degre-public-63-allegement-de-service

ou en utilisant le chemin suivant dans SELIA :

Les demandes sont à formuler avant le 13 mars 2023.

Les services de la DDRH restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

PEDAGOGIE

1-Ouverture des inscriptions Semaine de la presse 2023 - CLEMI

Les inscriptions à la 34^e édition de la Semaine de la presse et des médias dans l'École® (27 mars-1^{er} avril) sont ouvertes. Le nouveau thème de l'édition 2023 est « L'info sur tous les fronts ».

Cette action éducative phare permet aux élèves, de la maternelle au lycée, de mieux connaître l'univers des médias, de la presse et du numérique, d'en comprendre les enjeux culturels et démocratiques et de se forger une citoyenneté libre et éclairée.

Vous pouvez dès à présent (et jusqu'au 4 février) vous inscrire et réserver vos titres de presse sur <https://www.clemi.fr/fr/semaine-presse-medias/espace-enseignants.html>

Vous y trouverez également toutes les informations utiles sur cette semaine de la presse 2023 qui coïncide avec les 40 ans du CLEMI.

2-Concours de nouvelles de l'académie de Clermont-Ferrand

Veuillez trouver, en suivant le lien : <https://cirrus.ac-clermont.fr/nextcloud/s/of5wQLC8j6JAMb> un courrier de Monsieur le Recteur relatif au concours de nouvelles ainsi que l'affiche et la plaquette.

3-Appel à projet-Fonds de dotation Paris 2024

Un nouvel appel à projet « **Impact 2024** » sera ouvert du **16 janvier au 3 mars 2023** par l'équipe du Fonds de dotation Paris 2024.

La Délégation Régionale Académique à l'Engagement, à la Jeunesse et aux Sports Auvergne-Rhône-Alpes (DRAJES AuRA), le Comité Paralympique Sportif Français (CPSF) et le Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes (CROS AuRA) ont le plaisir de vous convier au webinaire de présentation de l'appel à projets cette année 2023.

La visioconférence se déroulera le **lundi 23 janvier 2023 de 17h00 et 18h30**.

Avant la présentation et, afin de mieux appréhender les enjeux entre le dispositif et vos projets, nous vous invitons à consulter **le site d'Impact 2024**.

1. <https://aap-impact.paris2024.org/fr/>

Le règlement intérieur est actuellement en ligne sur **le site d'Impact 2024**.

Les informations évoquées lors du Webinaire seront mises en ligne sur les sites de la DRAJES et du CROS Auvergne-Rhône-Alpes.

Vous trouverez ci-dessous le **lien de connexion** vers la visioconférence (TEAMS):

1. https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting_NGMyOTEzDgtOTA5NC00OGQyLWFjN2QtNWJmMDA3NTA4ODU5%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%22c09ce228-0328-4790-badb-51649a00a51c%22%2c%22Oid%22%3a%226d55a44f-52de-45f3-905b-35563a90b43c%22%7d

1. ID de la réunion : 367 147 262 282 Code secret : kceGxA

(mouvement sportif, collectivités, milieu associatif).